

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il est élaboré par le Maire sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 4 février 2026 et a été adopté par le conseil municipal le 4 mars 2026.

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement :

☞ **La section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

☞ **La section d'investissement** concerne les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes qui ont pour effet d'augmenter ou de diminuer la valeur du patrimoine de la collectivité.

Les opérations réelles donnent lieu à encaissement ou à décaissement effectif.

Les opérations d'ordre, exécutées à l'initiative de l'ordonnateur, ne donnent lieu quant à elles à aucun décaissement et encaissement : des transferts de crédits peuvent s'effectuer d'une section à l'autre ou entre dépenses et recettes d'une même section, permettant de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif de la Commune sans avoir de conséquences sur la trésorerie.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Le budget est présenté en équilibre avec la reprise des résultats de l'exercice n-1.

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

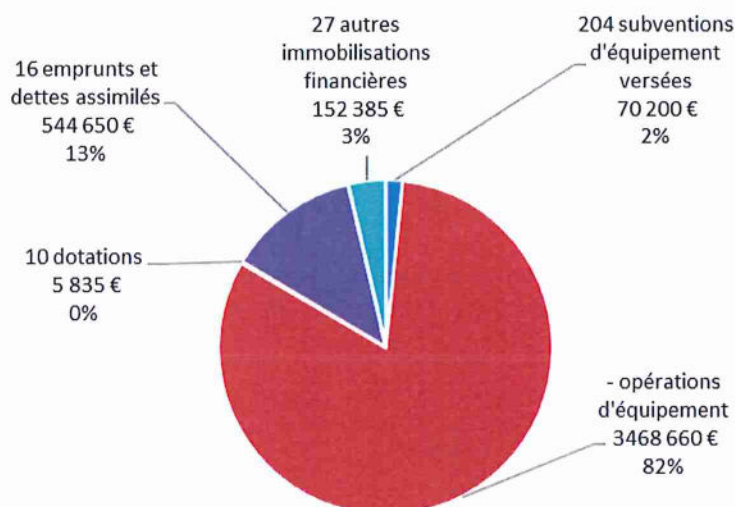
La section d'investissement s'équilibre à 4 320 030 €.

1/ Dépenses d'investissement

chapitre	libellés des chapitres	RAR 2025	besoins 2026	BP 2026
204	subventions d'équipement versées	- €	70 200 €	70 200 €
	opérations d'équipement	222 691 €	3 245 969 €	3 468 660 €
Total des dépenses d'équipement		222 691 €	3 316 169 €	3 538 860 €
10	dotations	835 €	5 000 €	5 835 €
16	emprunts et dettes assimilés		544 650 €	544 650 €
27	autres immobilisations financières		152 385 €	152 385 €
Total des dépenses financières		835 €	702 035 €	702 870 €
Total des dépenses réelles d'investissement		223 526 €	4 018 204 €	4 241 730 €
040	opérations d'ordre de transfert entre sections		71 300 €	71 300 €
041	opérations patrimoniales		7 000 €	7 000 €
Total des dépenses d'ordre		- €	78 300 €	78 300 €
déficit d'investissement reporté				- €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		223 526 €	4 096 504 €	4 320 030 €

1/Les opérations réelles pour un montant total de 4 241 730 €

Répartition des dépenses réelles d'investissement par chapitre :



Dépenses d'équipement :

Chapitre 204 "subventions d'équipement versées" d'un montant total de 70 200 €.

Ce chapitre retrace la subvention d'équipement versée par la Commune au comité des fêtes de Mériadec ainsi que la participation de la Commune au syndicat Mériadec Villages pour les travaux d'investissement.

Les dépenses d'investissements par opération :

opération	libellé	RAR 2025	nouvelles dépenses	BP 2026
11	acquisition de terrains et d'immeubles	1 377 €	13 000 €	14 377 €
	terrains	1 377 €	13 000 €	14 377 €
	immeubles	- €	- €	- €
12	PLU	13 800 €	12 100 €	25 900 €
13	Acquisition de matériel	2 637 €	126 000 €	128 637 €
	logiciel	873 €	- €	873 €
	véhicules	- €	- €	- €
	meublier urbain	- €	15 000 €	15 000 €
	autres matériels techniques	- €	13 700 €	13 700 €
	matériel informatique	- €	15 600 €	15 600 €
	meublier	1 045 €	15 200 €	16 245 €
	autres matériels	719 €	66 500 €	67 219 €
	travaux sur bâtiments	27 526 €	1 636 219 €	1 663 745 €
14	autres bâtiments	16 337 €	275 000 €	291 337 €
16	restaurant scolaire	- €	55 000 €	55 000 €
18	gymnase	- €	876 219 €	876 219 €
20	chapelle Ste Avoye	2 184 €	27 000 €	29 184 €
21	église	- €	50 000 €	50 000 €
29	maison du bout du monde	- €	3 000 €	3 000 €
32	CTM	9 005 €	350 000 €	359 005 €
	travaux de voirie	177 351 €	1 458 650 €	1 636 001 €
22	divers travaux de voirie	9 045 €	245 000 €	254 045 €
23	programme de voirie annuel	- €	250 000 €	250 000 €
24	réseau d'eaux pluviales	17 190 €	40 500 €	57 690 €
26	projet centre ville	3 582 €	30 000 €	33 582 €
27	cimetière	6 300 €	24 150 €	30 450 €
31	aménagement de la zone de loisirs Lanriacq	- €	756 000 €	756 000 €
33	réseaux secs	141 234 €	113 000 €	254 234 €
TOTAL		222 691 €	3 245 969 €	3 468 660 €

Opération 11 « acquisition de terrains et d'immeubles » : il s'agit des acquisitions de terrains actées et/ou prévisionnelles ainsi que des honoraires des notaires pour un montant total de **14 377 €**.

Opération 12 « PLU » : Cette opération comprend des frais d'études pour la mise en conformité du PLU avec la loi climat et résilience ainsi que des frais d'études relatifs à l'évaluation environnementale pour un montant total de **25 900 €**.

Opération 13 « acquisition de matériels » : cette opération reprend l'ensemble des biens que la Commune envisage d'acquérir pour le fonctionnement des services pour un montant total de **128 637 €**, à savoir :

- du mobilier urbain et du matériel pour les services techniques : une tondeuse sur coussin d'air, un gyrobroyeur à fléau, d'un nettoyeur haute pression
- une provision pour le renouvellement du parc informatique
- du mobilier pour les différents services et pour l'école publique
- et différents biens pour les services (dont des chariots et un robot pour la découpe de légumes pour le restaurant scolaire, du matériel pour les services techniques dont une machine à tracer les terrains de foot par satellite, ...) ainsi que de la signalétique.

Les travaux dans les bâtiments d'un montant total de **1 663 745 €** comprennent les travaux suivants :

- la réfection du sol souple dans le dortoir de l'école maternelle et dans des classes de l'école élémentaire, le ravalement extérieur de l'école élémentaire (2^{ème} phase) et la pose de la clôture du plateau sportif vers l'éco-pâturage,
- l'installation d'un visiophone à l'accueil périscolaire et l'aménagement de la clôture brise vue
- une provision pour la réalisation d'un audit énergétique à l'espace Gilles Servat
- la poursuite de l'aménagement du local de stockage à la gare ainsi qu'une provision pour l'accessibilité dans les bâtiments communaux
- et dans le cadre des opérations identifiées : la réfection des sols de la cuisine du restaurant scolaire avec une réhausse des matériels de cuisson, la réfection du sol du gymnase, une provision pour les frais d'étude pour la restauration du jubé, la poursuite des travaux de jointement de l'église, l'extension du centre technique municipal avec la création de bureaux pour la direction et un réaménagement des vestiaires pour les agents, le solde des travaux de la maison du bout du monde.

Les travaux de travaux de voirie d'un montant total de **1 636 001 €** comprennent :

- divers travaux de voirie dont les travaux de réfection de la voirie du secteur de la Comtesse de Ségur,
- et dans le cadre des opérations spécifiques : le programme annuel de voirie, des travaux de réseaux d'eaux pluviales, des travaux sur les réseaux secs (réseaux électriques, réseaux d'éclairage public et réseaux de télécommunication), une provision pour le projet de centre-ville pour l'alimentation électrique du square Cogan, l'acquisition de mobilier urbain pour le cimetière et d'une colonne pour le jardin des souvenirs, l'aménagement de la zone de loisirs de Lanriacq avec la finalisation de la création de la nouvelle structure pour le tennis et la réalisation d'un city stade.

Dépenses financières :

Chapitre 16 "emprunts et dettes assimilés" pour un montant total de **544 650 €**.

Ce chapitre comprend notamment :

- compte 1641 « remboursement du capital des emprunts » : le remboursement du capital des emprunts déjà contractés pour un montant total de **520 000 €**
- compte 165 « dépôts et cautionnements » : Il s'agit d'une provision du montant total des cautions perçues pour les logements communaux que la Commune doit rembourser en cas de départ de chaque locataire, soit un montant total de **1 350 €**
- compte 168758 « autres dettes - autres groupements » : il s'agit de la quote-part de la Commune au titre du remboursement du capital des emprunts souscrits par Mériadec villages, soit **23 300 €**.

Chapitre 27 "autres immobilisations financières" pour un montant total de **152 385 €**.

Ce montant correspond au montant de l'apport en compte courant associé que la Commune doit verser à la SPL AQTA Energie. Il s'agit d'une avance de fonds qui sera remboursée ensuite par la SPL.

2/ Les opérations d'ordre pour un montant total de **78 300 €**

Chapitre de rattachement 040 "opérations d'ordre de transfert entre sections". Ce chapitre comprend les écritures relatives :

- compte 13911 « subvention d'investissement rattachées aux actifs amortissables » : c'est une écriture d'amortissement des subventions de l'Etat perçues au titre du plan de relance pour l'acquisition de matériel pour le restaurant scolaire.
- comptes 2313 et 2315 : écritures relatives aux travaux en régie. Il s'agit de restituer à la section de fonctionnement le montant des charges qu'elle a supportées au cours de l'année pour des travaux effectués par des agents de la collectivité et ayant le caractère de travaux d'investissement. Cette opération présente l'avantage d'intégrer dans la base de calcul du fonds de compensation de la TVA le coût des matériels et matériaux utilisés pour ces travaux d'investissement.

Chapitre de rattachement 041 « opérations patrimoniales » correspond à des écritures d'ordre budgétaire :

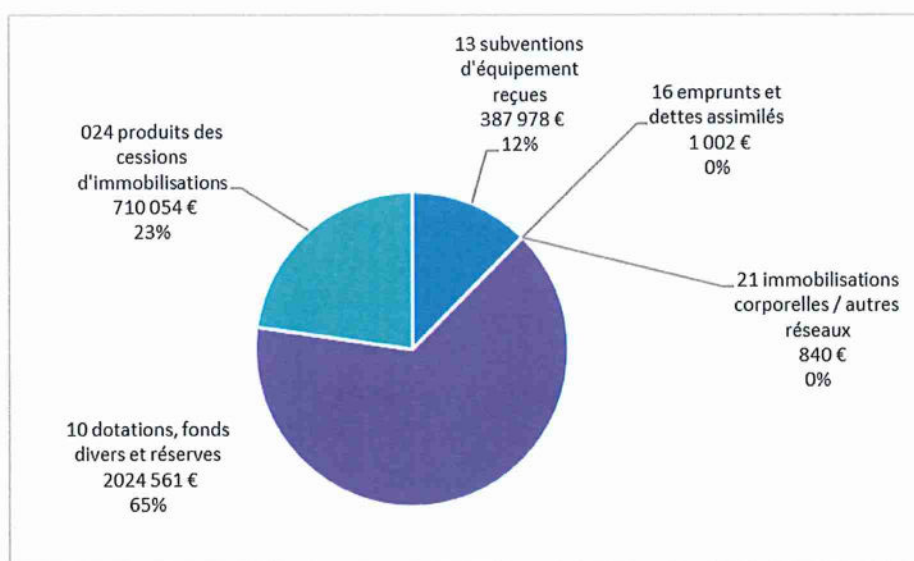
- compte 2111 « terrains nus » : écriture comptable qui permet d'intégrer dans le patrimoine des terrains acquis à titre gratuit.

2/ Recettes d'investissement

comptes	libellés des chapitres	RAR 2025	nouvelles recettes	BP 2026
13	Subventions d'équipement	388 748 €	- 770 €	387 978 €
16	Emprunts et dettes assimilés	492 €	510 €	1 002 €
21	immobilisations corporelles / autres réseaux		840 €	840 €
	Total des recettes d'équipement	389 240 €	580 €	389 820 €
10	Dotations, fonds divers et réserves		2 024 561 €	2 024 561 €
024	Produits des cessions d'immobilisations		710 054 €	710 054 €
	Total des recettes financières	- €	2 734 614 €	2 734 614 €
	Total des recettes réelles d'investissement	389 240 €	2 735 194 €	3 124 434 €
021	virement de la section de fonctionnement		822 400 €	822 400 €
040	opération d'ordre de transfert entre sections		271 000 €	271 000 €
041	opérations patrimoniales		7 000 €	7 000 €
	Total des recettes d'ordre	- €	1 100 400 €	1 100 400 €
001	excédent d'investissement reporté		95 196 €	95 196 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	389 240 €	3 930 790 €	4 320 030 €

1/ Les opérations réelles pour un montant total de 3 124 434 €

Répartition des recettes réelles d'investissement par chapitre :



Recettes d'équipement :

Chapitre 13 "subventions d'équipement reçues" d'un montant de 387 978 € recense les subventions d'équipement notifiées et qui seront versées en fonction de l'avancement des travaux.

opération	libellé	RAR 2025	nouvelles recettes	BP 2026
14	autres bâtiments	6 071 €	- 770 €	5 301 €
	Conseil Départemental / bibliothèque	6 071 €	- 770 €	5 301 €
20	Chapelle Ste Avoye	3 712 €	- €	3 712 €
	Conseil départemental - travaux de restauration	3 712 €	- €	3 712 €
23	programme de voirie	17 254 €	- €	17 254 €
	Conseil Départemental – PST 2024 voirie urbaine	5 967 €	- €	5 967 €
	Conseil Départemental : entretien voirie 2024 hors agglomération	11 287 €	- €	11 287 €
27	cimetière	6 526 €	- €	6 526 €
	Conseil Départemental - PST 2024	6 526 €	- €	6 526 €
31	Lanriacq	355 185 €	- €	355 185 €
	Etat / DETR 2023 aménagement cours de tennis	30 000 €	- €	30 000 €
	Conseil Départemental PST 2024 - aménagement cours tennis	94 116 €	- €	94 116 €
	Conseil Départemental PST 2024 - pump track - G00008586	37 318 €	- €	37 318 €
	AQTA / fonds de soutien exceptionnel cours de tennis	43 751 €	- €	43 751 €
	AQTA / fonds de concours solidarité 2023-2026 cours de tennis	150 000 €	- €	150 000 €
TOTAL		388 748 €	- 770 €	387 978 €

Chapitre 16 "emprunts et dettes assimilées" :

- compte 165 « dépôts et cautionnements reçus » : compte qui retrace l'encaissement de cautions suite à l'arrivée de nouveaux locataires.

☛ Recettes financières :

Chapitre 10 "dotations, fonds divers et réserves" pour un montant total de **2 024 560 €**.

Ce chapitre comprend :

- compte 10222 « FCTVA » : l'Etat rembourse partiellement la TVA que la Commune a payée sur les dépenses d'investissement de l'année n-1 sur la base du taux de 16.404 %. Son montant a été estimé à **304 945 €**.

- compte 10226 « taxe d'aménagement » : elle est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme. Elle permet de couvrir les dépenses d'équipement liées à l'urbanisation. Son montant est estimé à **125 000 €**.

- compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » : il s'agit de l'excédent de la section de fonctionnement de l'exercice n-1 pour un montant total de **1 594 615.51 €**. Cette affectation permet le financement de la section d'investissement.

Chapitre 024 "produits des cessions d'immobilisations" d'un montant de **710 053 €**. Ce chapitre permet d'ouvrir les crédits nécessaires pour passer les écritures liées à la sortie de biens de l'inventaire (comptes 192, 6751, 6761, 7751, 7761). Pour ce chapitre, il n'y aura pas d'exécution au compte financier unique. En cas d'insuffisance de crédits à ce chapitre, le conseil municipal devra alors prendre une décision modificative.

2/ Les opérations d'ordre pour un montant total de **1 100 400 €**

La ligne budgétaire codifiée 021 correspond au virement de la section de fonctionnement pour un montant de **822 400 €**.

Chapitre de rattachement 040 "opérations d'ordre de transfert entre sections". Il s'agit de l'écriture relative aux dotations aux amortissements pour la période du 01/01 au 31/12. L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens acquis et de dégager des ressources destinées à les renouveler.

Chapitre de rattachement 041 « opérations patrimoniales » correspond à des écritures d'ordre budgétaire :

- compte 1328 « autres subventions d'équipements non transférables » : écriture comptable permettant d'intégrer dans le patrimoine des terrains acquis à titre gratuit.

La ligne budgétaire codifiée 001 « excédent d'investissement reporté » correspond à la reprise des résultats antérieurs. Cette ligne budgétaire participe uniquement à l'équilibre du budget. Elle ne peut pas faire l'objet de virement ou d'émission de titres.

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

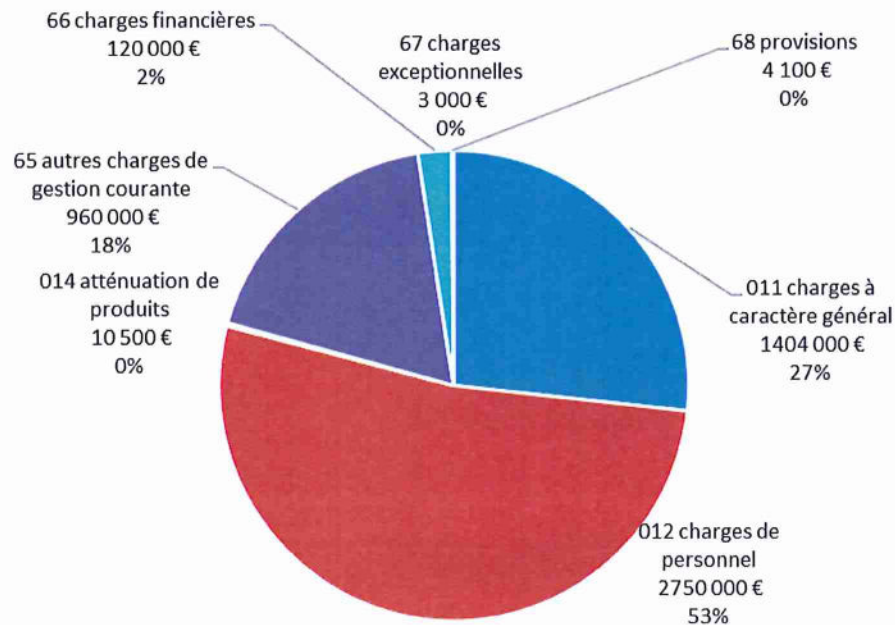
La section de fonctionnement s'équilibre à 6 345 000 €.

1/ Dépenses de fonctionnement

chapitres	libellés des chapitres	BP 2026	en %
011	charges à caractère général	1 404 000 €	26,73
012	charges de personnel	2 750 000 €	52,36
014	atténuation de produits	10 500 €	0,20
65	autres charges de gestion courante	960 000 €	18,28
66	charges financières	120 000 €	2,29
67	charges exceptionnelles	3 000 €	0,06
68	provisions	4 100 €	0,08
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 251 600 €	100,00
023	virement à la section d'investissement	822 400 €	
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	271 000 €	
Total des dépenses d'ordre		1 093 400 €	
Total des dépenses de fonctionnement		6 345 000 €	

1/ Les opérations réelles pour un montant total de 5 251 600 €.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre :



Chapitre globalisé 011 "charges à caractère général" d'un montant total de **1 402 800 €**.

↳ Les comptes 60 « achats et variations des stocks » englobent l'ensemble des dépenses liées à l'achat de matière et de fournitures non stockées permettant le fonctionnement des différents services.

↳ Les comptes 61 « services extérieurs » comprennent entre autres :

- les contrats de prestation de service pour la restauration scolaire, pour le balayage de la voirie ;
- toutes les interventions réalisées par des prestataires extérieurs sur les bâtiments communaux, sur du matériel communal, sur les stades, sur la voirie dans le cadre du programme annuel d'entretien de la voirie ainsi que sur les réseaux, ... ;
- les contrats de maintenance ;
- les primes d'assurance pour les bâtiments et les véhicules communaux ;
- les frais de formation pour les agents communaux.

↳ Dans les comptes 62 « autres services extérieurs », on retrouve les frais divers liés à l'assistance juridique et aux honoraires des géomètres, les frais de publication du bulletin municipal, les frais d'affranchissement et de télécommunication,

Ce chapitre comprend également les budgets d'activité de l'accueil de loisirs, de l'accueil périscolaire, de la maison des jeunes et du service environnement ainsi que les dépenses liées aux manifestations mises en place par la commission culture.

Chapitre globalisé 012 "charges de personnel" d'un montant total de **2 750 000 €**, comprend les rémunérations de tous les agents communaux, les cotisations dues aux différents organismes sociaux et de retraite (dont l'augmentation de 3 % de la cotisation patronale CNRACL), ainsi que la cotisation du contrat risques statutaires.

Le prévisionnel tient compte des avancements d'échelon, des avancements de grade liés à la carrière des agents (GVT glissement vieillesse technicité), du régime indemnitaire tel qu'il a été adopté par le conseil municipal ainsi que les décisions relatives à l'action sociale en faveur des agents.

Ce chapitre intègre également le remplacement des agents titulaires suite à des congés de maladie, le recrutement de saisonniers et des animateurs affectés à l'accueil périscolaire, à l'ALSH et à la MDJ.

Chapitre globalisé 014 "atténuation de produits" d'un montant total de **10 500 €** correspond à des dégrèvements de taxes.

Chapitre 65 "autres charges de gestion courante" d'un montant total de **960 000 €**. Il s'agit notamment des indemnités des élus, des différentes subventions de fonctionnement versées au CCAS, aux associations, à l'école publique et aux écoles privées dans le cadre des contrats d'association ainsi que des participations intercommunales.

Chapitre 66 "charges financières" d'un montant total de **120 000 €**. Il s'agit du remboursement des intérêts des emprunts contractés par la Commune, des intérêts des emprunts contractés par Mériadec villages et des écritures relatives aux intérêts courus non échus (ICNE).

Chapitre 67 "charges exceptionnelles" d'un montant total de **3 000 €**

- compte 673 « titres annulés sur exercices antérieurs » : il s'agit des écritures liées à l'annulation de titres de recettes de fonctionnement émis au cours des exercices précédents.

Chapitre 68 "dotations aux amortissements et provisions" d'un montant total de **4 100 €** relatif à la provision pour créances douteuses.

2/ Les opérations d'ordre pour un montant total de **1 094 600 €**

La ligne codifiée 023 "virement à la section d'investissement " est une opération sans exécution qui permet d'équilibrer la section de fonctionnement.

Chapitre de rattachement 042 "opérations d'ordre de transfert entre sections". Ce chapitre globalisé regroupe l'ensemble des opérations d'ordre qui se traduisent par une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement d'un même montant, sans donner lieu à un encaissement ou à un décaissement. Ces opérations, dites « opérations d'ordre de section à section », sont toujours équilibrées en dépenses et en recettes. Elles n'influent pas en conséquence sur l'équilibre global du budget mais seulement sur l'équilibre de chaque section.

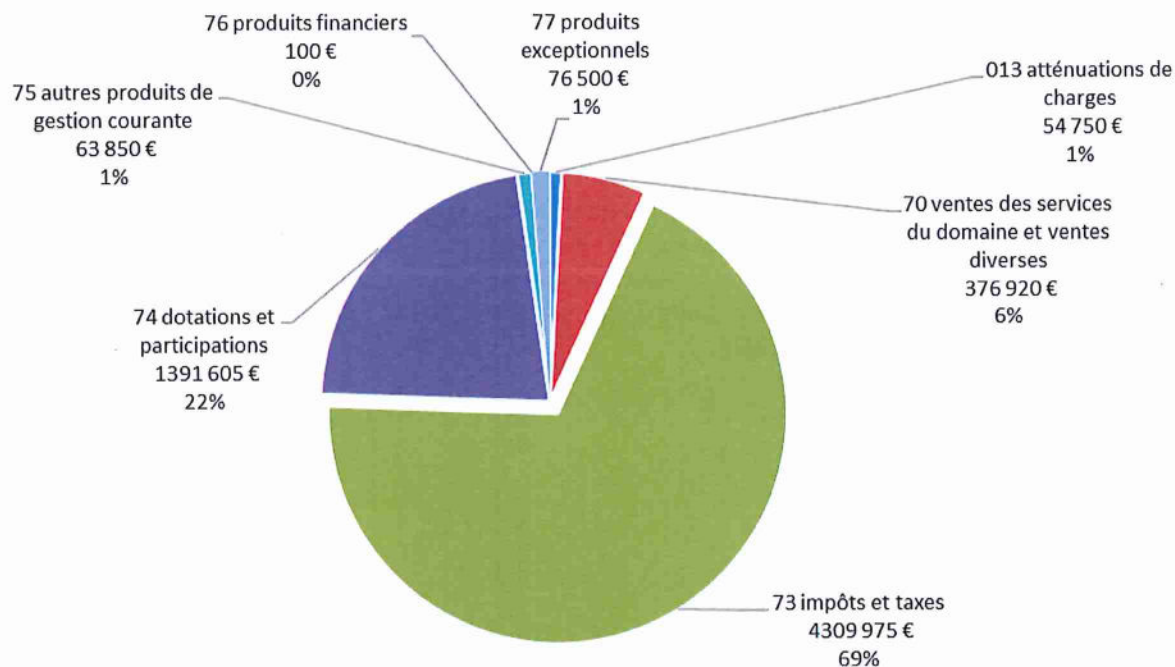
Au stade de la prévision budgétaire, on y retrouve les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles (compte 6811) pour la période du 01/01 au 31/12 ainsi que la dotation aux amortissements suite à la souscription de l'assurance dommages ouvrage pour le restaurant scolaire (compte 68128).

2/ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

chapitres	Libellés des chapitres	BP 2026	en %
013	atténuations de charges	54 750 €	0,87
70	ventes des services du domaine et ventes diverses	376 920 €	6,01
73	impôts et taxes	4 309 975 €	68,70
74	dotations et participations	1 391 605 €	22,18
75	autres produits de gestion courante	63 850 €	1,02
76	produits financiers	100 €	0,00
77	produits exceptionnels	76 500 €	1,22
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 273 700 €	100,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	71 300 €	
Total des recettes d'ordre		71 300 €	
Total des recettes de fonctionnement		6 345 000 €	

1/ Les opérations réelles pour un montant total de 6 273 700 €.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement par chapitre :



Chapitre 013 "atténuation de charges" d'un montant total de 54 750 €.

- compte 6419 « remboursements sur rémunérations du personnel » : il s'agit des remboursements de salaires par l'assureur risques statutaires et par la CPAM suite aux arrêts de travail des agents ;
- compte 6479 « remboursements sur autres charges sociales » : écriture relative aux titres restaurants correspondant à la part des agents.

Chapitre 70 "produits des services et du domaine" d'un montant total de **376 920 €**, comprend les recettes liées aux concessions dans le cimetière, à l'occupation du domaine public par les commerçants et par les concessionnaires de réseaux, aux produits des services (restaurant scolaire, accueil périscolaire, accueil de loisirs, maison des jeunes, bibliothèque) ainsi que la participation des communes extérieures aux frais de scolarités des enfants résidents dans ces communes et inscrits à l'école publique.

Chapitres 73 "impôts et taxes" et 731 « impositions directes » d'un montant total de **4 309 975 €**. Il s'agit du reversement de la contribution économique territoriale par AQTA (déduction faite du coût du service instruction du droit du sol, du transfert de la compétence petite enfance, de la taxe de séjour et de la mise en réseau des médiathèques), de la dotation de solidarité communautaire et des impôts directs locaux (produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) ainsi que du produit des droits de mutation.

Chapitre 74 "dotations et participations" d'un montant total de **1 391 605 €**, comprend notamment :

- les dotations de l'Etat : dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation de solidarité rurale (DSR), dotation nationale de péréquation (DNP). Au stade de la construction budgétaire, les montants des dotations de l'Etat ne sont pas encore connus.
- le FCTVA pour les dépenses de fonctionnement réalisées sur l'exercice n-1 pour l'entretien des bâtiments et de la voirie ainsi que pour les droits d'utilisation de l'informatique en nuage (cloud) ;
- la participation de l'Etat suite à la mise en place de la tarification du repas à 1 € ;
- la participation de la Commune de Plumergat pour la gestion de Mériadec
- la participation de la CAF dans le cadre des prestations de service et du contrat territorial global.
- les compensations au titre des exonérations des taxes foncières.

Chapitre 75 "autres produits de gestion courante" d'un montant total **63 850 €**. Il s'agit de la perception de revenus provenant du patrimoine immobilier et des charges locatives refacturées aux locataires.

Chapitre 76 "produits financiers" d'un montant total de **100 €** correspond aux intérêts des parts sociales versées.

Chapitre 77 "produits exceptionnels" d'un montant total de **76 500 €**.

- compte 773 « mandats annulés sur exercices antérieurs » : ce compte comptabilise l'annulation de dépenses se rapportant à la section de fonctionnement et qui ont été prises en charge lors des exercices antérieurs ou précédents (écriture relative à la participation de la Commune aux investissements du syndicat Mériadec villages. Dorénavant, ces écritures seront prises en charge en investissement).

2/ Les opérations d'ordre pour un montant total de **71 300 €** :

Chapitre de rattachement 042 "opérations d'ordre de transfert entre sections". Ce chapitre globalisé regroupe l'ensemble des opérations d'ordre qui se traduisent par une recette de fonctionnement et une dépense d'investissement.

- compte 722 « production immobilisée » : on y trouve l'écriture relative aux travaux en régie.

- compte 777 « quote-part des subventions d'investissements transférée au compte de résultat » : c'est une écriture d'amortissement des subventions de l'Etat perçues au titre du plan de relance pour l'acquisition de matériel pour le restaurant scolaire.

Le Maire,
Franck VALLEIN

